



Fédération Départementale
des Chasseurs des Ardennes

Fédération Départementale des
Chasseurs des Ardennes

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



ASSOCIATION AGRÉÉE AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Agrément par arrêté préfectoral n°2022/705 du 27 décembre 2022

- Sommaire -

- 3_ Le mot du Président
- 4_ Présentation de la FDC 08
- 5_ Le Conseil d'Administration
- 6_ Les Commissions Fédérales
- 7_ Le Personnel
- 8_ Les Temps Forts de 2025
- 10_ Les Chiffres Clés

.....

- 11_ Gestion du territoire :
- 12_ Les Dégâts de Grand Gibier
- 13_ Bilan de Campagne 2025-2026

.....

- 16_ Partager et soutenir le monde de la chasse :
- 17_ Communication
- 20_ Le Pôle Formation

.....

- 22_ Agir pour la biodiversité :
- 23_ Nos actions sur le terrain
- 24_ L'Écopôle des Ardennes

Centre de la Chasse et de la Nature de Saint-Laurent - 49 rue du Muguet - Route de Gernelle - 08090 Saint-Laurent - Tél. : 03.24.59.85.20
Email : fdc08@chasseurdefrance.com
Site : www.le-chasseur-ardennais.com

SIRET 780 245 783 000 37
APE 9499Z

Crédits photos : FDC 08 - Dgestim - FNC

Impression : SopaicRepro

Montage : FDC 08

Reproduction des photos et des textes interdite.



Le mot du Président



Chers amis,

Vous vous apprêtez à découvrir les activités de la Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes de l'année 2025 qui a été une année riche en événements. Sans vouloir parcourir les nombreux domaines et sujets, je voudrais ici souligner l'implication et la démonstration de responsabilité que les chasseurs ont prouvé lors de cette année aux côtés des élus et permanents de la Fédération.

J'en veux pour preuve les efforts sur les réalisations de sangliers qui sont passées de 8000 à 9500 animaux en réponse à une augmentation de la facture des dégâts. Un autre témoignage de cet engagement est la participation à la vie de la chasse ardennaise et la participation aux activités de la Fédération. Tous ces éléments sont essentiels, pour permettre d'apprécier les réalités de terrain et défendre une chasse qui gagne quand elle a des données sérieuses et des données solides. C'est le fondement de toutes les actions que vous allez (re)découvrir dans ce rapport, qu'elles soient cynégétiques, environnementales, d'intérêt général ou scientifique.

“ Les chasseurs ardennais sont des protecteurs de la nature “

Je souhaite ardemment que la chasse ardennaise soit un acteur responsable de la gestion du vivant. Je souhaite que les résultats de la chasse ardennaise soit une victoire du terrain, une victoire de la science à la place de l'idéologie. Je sais très bien que si l'on veut chasser demain, il faut protéger la nature aujourd'hui. J'ai une obsession : répéter que les chasseurs ardennais sont des protecteurs de la nature. J'ai une autre obsession : celle de défendre une chasse populaire ardennaise avec des chasseurs unis, malgré leurs différences. Et n'oublions pas d'impliquer l'homme dans l'environnement ! L'homme doit rester au centre de la nature dans tous les projets environnementaux.

Et enfin, une dernière recommandation : n'oubliez pas d'aller à la chasse pour garder votre place.

Bonne lecture,
Vive la chasse, vive les Ardennes.

Le Président, Jean-Pol GAMBIER

La FDC 08

446 ha
École de chasse
de la Grande Forêt
à Signy-l'Abbaye



84 ha
École de chasse
du Fort de
Charlemont à Givet



85
Tenderies
aux grives



290
Huttes



15
Tenderies aux
vanneaux

24
Groupements
d'Intérêt
Cynégétique



Écopôle des Ardennes
Les Ayvelles - Lumes -
Villers Semeuse



**2 territoires écoles et
1 écopôle**



env. **900**
associations ou
adhérents territoires



petit et grand gibier



env. **8 000**
chasseurs

annuel



Fédération Départementale
des Chasseurs des Ardennes

- 14 élus et 19 collaborateurs -



Représente
et structure
le patrimoine
cynégétique
et la gestion
des espèces
et de ses
habitats



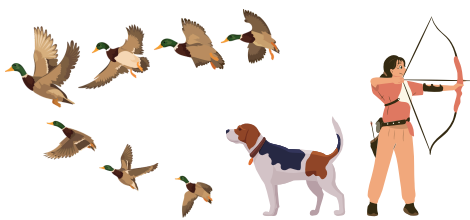
Association loi 1901
agrée au titre de la
protection de
l'environnement



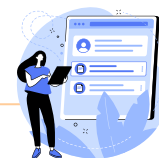
**14 associations
cynégétiques ardennaises**



Assure des missions de
service public



Validation du
permis de
chasser



Formation au
permis de
chasser

Piégeage, Grand Gibier,
Gibier d'eau, Gardes Chasse, Plaine,
Arc, Veneurs-sous-terre, Traqueurs,
UNUCR, Louveterie, Tendeurs de grives,
Chasseresses, Jeunes Chasseurs



Prévention et
indemnisation des dégâts
de gibier aux cultures

Le Conseil d'Administration



Les Commissions Fédérales

À RETENIR



Les membres du bureau du Conseil d'Administration sont membres de droit et participent à l'ensemble des commissions : Jean-Pol GAMBIER (Président), Jean-Marie MARTIN (Vice-Président), Jean FRANKART (Vice-Président), Loris SAVART (Secrétaire), Philippe CHOPINEAUX (Secrétaire adjoint), Jean-Bernard PIERQUIN (Trésorier) et Roland MASSON (Trésorier adjoint).

Commission Finances

Jean-Bernard PIERQUIN (président commission), Philippe CHOPINEAUX (vice-président commission), Bernard DEKENS, Hervé LAHOTTE, Patrick REMY.

Commission Dégâts de gibier

Jean FRANKART (président commission), Patrick REMY (vice-président commission), Bernard DEKENS, Jean-Marie BIENFAIT, Manuel POMMIER, Martial JACQUES, Hervé LAHOTTE, Xavier DERUETTE.

Commission de Gestion Cynégétique de la Faune Sauvage et des Aménagements

Jean-Pol GAMBIER (président commission), Roland MASSON (rapporteur grand gibier), Manuel POMMIER (rapporteur petit gibier), Loris SAVART (rapporteur migrateurs et chasses traditionnelles), Jean-Marie BIENFAIT, Bernard DEKENS, Hervé LAHOTTE, Patrick REMY, Martial JACQUES, Xavier DERUETTE.

Commission Communication, Formations et Évènementiel

Jean-Marie MARTIN (président commission), Jean-Marie BIENFAIT, Patrick REMY.

Commission Sécurité

Jean-Pol GAMBIER (président commission), Bernard DEKENS, Patrick REMY, Hervé LAHOTTE, Xavier DERUETTE.
Membres consultatifs : Jean-Matthieu GONNET (Directeur), Yannis GEORGEON (technicien), Sophie STEVENIN (secrétaire).

Commission Immobilier et Travaux

Philippe CHOPINEAUX (président commission), Hervé LAHOTTE, Martial JACQUES.

Commission Eco-Contribution

Jean-Pol GAMBIER (président commission), Jean-Bernard PIERQUIN (vice-président commission), Jean-Marie BIENFAIT, Hervé LAHOTTE, Martial JACQUES, Patrick REMY.

Commission Indemnisation dégâts aux cultures

Patrick REMY (membre titulaire), Philippe CHOPINEAUX (suppléant).

Commission Indemnisation dégâts aux forêts

Philippe CHOPINEAUX (membre titulaire), Patrick REMY (suppléant).

- Les groupes de travail -

Fête de la Ruralité : Jean-Marie BIENFAIT, Jean-Marie MARTIN.

Foire de Sedan : Jean-Marie MARTIN, Jean-Marie BIENFAIT, Patrick REMY.

Formation Sécurité : Jean-Marie MARTIN, Roland MASSON.

Négociation SDGC + formation organisateurs de chasse : Patrick REMY, Jean-Pol GAMBIER (consultatif).

Écopôle des Ardennes : Jean-Pol GAMBIER, Philippe CHOPINEAUX, Bernard DEKENS, Loris SAVART.

Le Personnel

Direction



Jean-Matthieu GONNET

Le service administratif



Sophie STEVENIN
Formations du permis de chasser, sécurité, chasse à l'arc et chasse accompagnée.
Secrétariat général et du Président



Virginie BAUDET
Secrétariat service technique, suivi plans de chasse petit et grand gibier, vente de matériels adhérents



Marianne LEBOUTET
Accueil du public, validations permis de chasser



Geneviève MASSEAU
Comptabilité, vente de bracelets plans de chasse et de gestion



Amélie COLSON
Dégâts de gibier, communication

Le service technique



Yannis GEORGEON
Technicien supérieur
Région de l'Ardenne



Anthony MERIEAU
Technicien supérieur
Région de la Champagne Ardennaise



Frédéric BAUDET
Chef des projets
Région des Crêtes



Quentin GUTKNECHT
Technicien supérieur
Région de l'Argonne et de l'Yvois



Allan BOUCHEZ
Technicien adjoint
Animateur nature



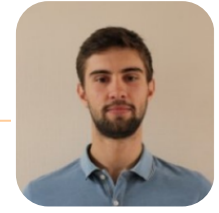
Aurore HUBERT
Technicienne adjointe
Cinématir



Emilien BIGOT
Technicien adjoint



Maéva SANNA
Chargée de mission
biodiversité



Florian JACOTTIN
Apprenti

Le service prévention et les agents



Yannick TOURTIAUT
Technicien de prévention dégâts de gibier
Sud du département



Régis OLIVIER
Agent de prévention dégâts de gibier
Nord du département



Luc GILLET
Technicien



Sylviane GILLET
Agent d'entretien

Les Temps Forts de 2025

5 février



Lancement de l'Écopôle des Ardennes

Ce projet associe de multiples acteurs : collectivités locales, monde associatif, acteurs de l'éducation et la recherche ... Il a pour but de maintenir la vocation multi-usages du site : pratique de la chasse et de la pêche, loisirs de plein-air (randonnée pédestre, équestre, cyclo, ...) avec des aménagements et des équipements adaptés.



14 mars

Signature de la convention de partenariat Fédération de pêche / FDC 08

Cette convention confie, à titre gratuit, la gestion de la pêche à la Fédération de pêche qui y exercera sa compétence de police, s'impliquera dans la renaturation du site et assurera l'information du public concernant la pêche.

14 mai

Signature de la convention à vocation environnementale Voies Navigables de France / FDC 08



Cette convention prévoit que les zones humides concernées puissent bénéficier d'une étude diagnostique environnementale et qu'il y soit proposé des mesures de gestion ou de renaturation favorables à la biodiversité.

Commission permanente

Les Présidents des Fédérations des Chasseurs du Grand-Est étaient invités par le Président de la Région Grand Est Franck Leroy, à suivre une séance de la commission permanente avant de se retrouver avec le Président pour échanger sur les sujets qui lient nos structures et faire un point d'avancement sur les dossiers et les enjeux actuels.

16 mai



17 mai

Manifeste pour la chasse

Grande mobilisation pacifique qui doit permettre de faire entendre la voix de ceux qu'on n'écoute plus ! Les chasseurs ardennais se sont rassemblés devant les mairies de plusieurs communes du département pour exprimer leurs revendications.



8 juillet

Une délégation ardennaise à l'Assemblée Nationale



Cette audition a porté sur la légitimité des chasses traditionnelles ardennaises que sont la tenderie aux grives et aux vanneaux. Cet échange a été riche, et fructueux. L'ensemble des participants s'est accordé à travailler sur la reconquête des valeurs rurales et patrimoniales ardennaises.

18 juin

Conférence à la FDC 08 animée par la Procureure de la République



Plusieurs thématiques ont été abordées au cours de cette rencontre : Présentation de la chaîne pénale sur le fonctionnement du Parquet - Les missions du Procureur de la République - Point sur les infractions et les accidents de chasse. Cette soirée a été l'occasion d'un moment d'échange très enrichissant pour les représentants de la chasse ardennaise qui étaient invités. De nombreuses questions relatives à la sécurité mais aussi sur les responsabilités qui incombent aux organisateurs de chasse ont pu être abordées.

5 juillet

Assemblée Générale de la Ligue des Sauvaginiers Français

A Cayeux-sur-Mer avec à l'ordre du jour la défense de la chasse au gibier d'eau. Présence du Président Jean-Pol GAMBIER.



Les Temps Forts de 2025



24 octobre

Assemblée Générale de la Confrérie des Passionnés de l'Alouette

Présence de la FDC 08. Au programme chasse aux miroirs sur la commune de Colombey-les-Belles organisée par Éric MALJEAN et Philippe GOETZMANN le samedi matin. La journée s'est terminée par un bon repas dans lequel quelques alouettes étaient au menu. Cinq nouveaux chasseurs ont été intronisés dans la confrérie et vont pouvoir partager notre passion.



27 novembre

Programme scientifique avec la FDC d'Ille et Villaine



De passage dans les Ardennes avec des limicoles prélevés en baie du Mont Saint Michel, la Fédération des Chasseurs d'Ille et Villaine a participé à une journée de travail sur « Limicolire » au côté de la FDC 08. Une journée de découverte et d'échanges, studieuse mais détendue, avec au programme ; relevé biométriques, étude des plumages, dissection, prélèvements de tissus et enregistrements des données sur l'interface nationale.

Financé par



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

19 novembre



Bilan de la 3ème année du réseau "Chasseurs Vigilants"

Ce partenariat entre la FDC 08 et le groupement de gendarmerie vise à une sécurisation accrue des espaces naturels. Le réseau compte 136 chasseurs vigilants ardennais.

1er décembre



Cérémonie de lancement de l'atelier venaison

Au programme : Présentation de l'étude réalisée par la FDC8 et le Parc Naturel Régional des Ardennes sur l'opportunité économique de création d'une filière venaison dans notre département - Présentation du projet d'atelier de découpe et de transformation par Saveurs d'Ardennes et Ardenne Métropole - Intervention du Lycée de Bazeilles sur les créations culinaires autour du gibier, devant le Président de la Région Grand Est Franck LEROY.



3 décembre

Conseil scientifique et technique ISNEA



Présence de la FDC 08 dans les Hauts de France avec les représentants d'une vingtaine de Fédérations des Chasseurs pour faire le point sur les programmes en cours sur l'avifaune migratrice (dénombrements, baguage, balises, isotopes...).



16 décembre

Réunion avec le Ministre de la Transition Ecologique

Une délégation de la FDC 08 a été reçue par le Ministre de la Transition Ecologique, en charge de la forêt et de la chasse. Au cœur du sujet, les chasses traditionnelles ardennaises et leur avenir !

2 décembre

Séminaire National Petit Gibier



A l'ordre du jour : Relancer la petite faune de plaine. Présence de la FDC 08 à la FNC.

Les Chiffres Clés

8 326
chasseurs
adhérents

pour la saison 25/26

8 196 en 24-25



885
adhérents
territoriaux

au titre de la saison 24/25



58 524 €
de subventions
bois et plaine

pour l'aide au
développement du
territoire (comptages,
gestion des habitats et
des aménagements)

6 400
followers sur
Facebook



**J'aime la Nature
Propre**
66 m3

de déchets collectés
en 2025



61 862 €
Budget
écocontribution
en 24/25

3 030
chasseurs formés
à la sécurité

depuis janvier 2022



39
formés au tir
du loup

Louvetiers et chasseurs
ont été formés par
l'Office National de la
Biodiversité



8 597 €
pris en charge par la
FDC08

pour l'équipement des
territoires et des sociétés de
chasse

En 2025

832

enfants accueillis

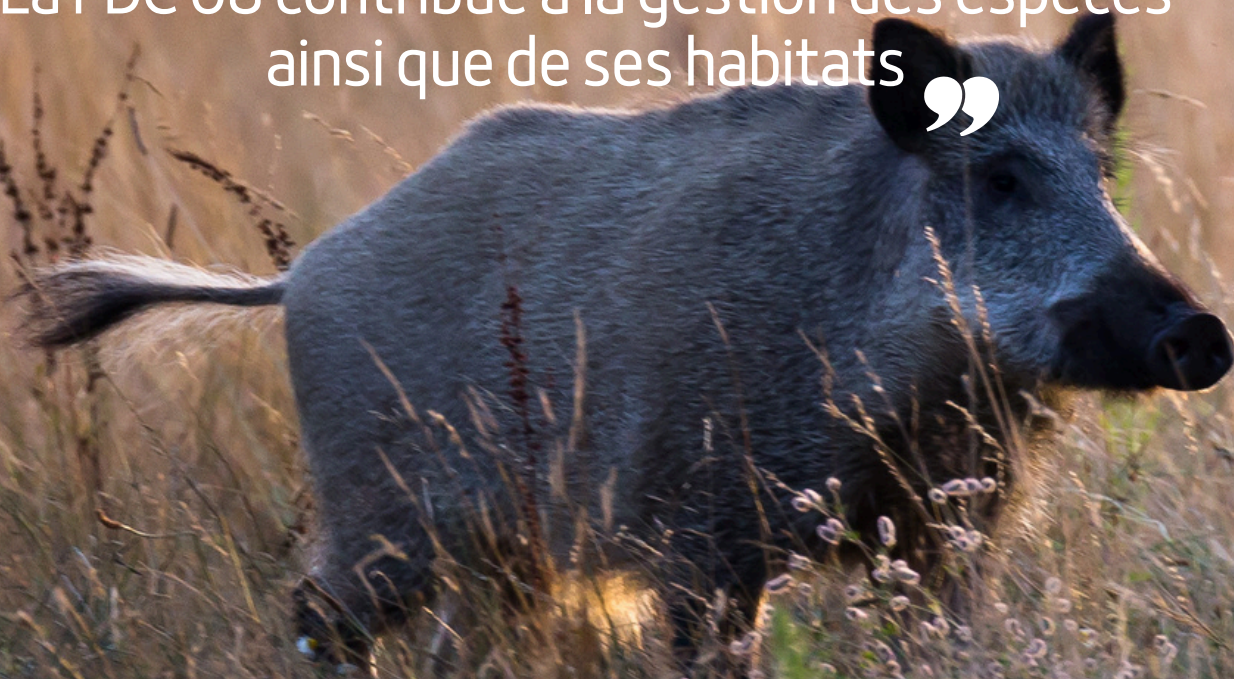


dans le cadre des animations
du sentier ludopédagogique
de la FDC 08



Gestion du territoire

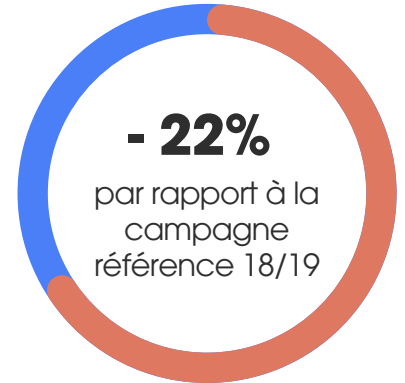
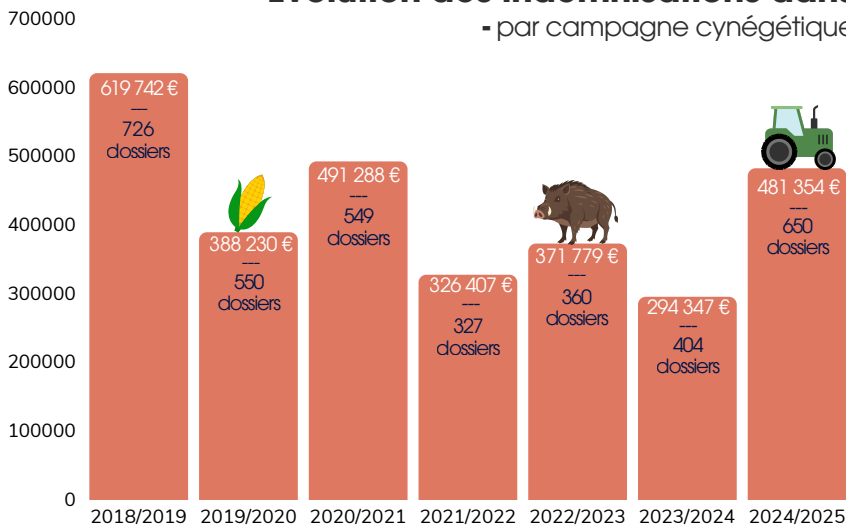
“ La FDC 08 contribue à la gestion des espèces
ainsi que de ses habitats ”



Les Dégâts de Grand Gibier

Evolution des indemnisations dans les Ardennes

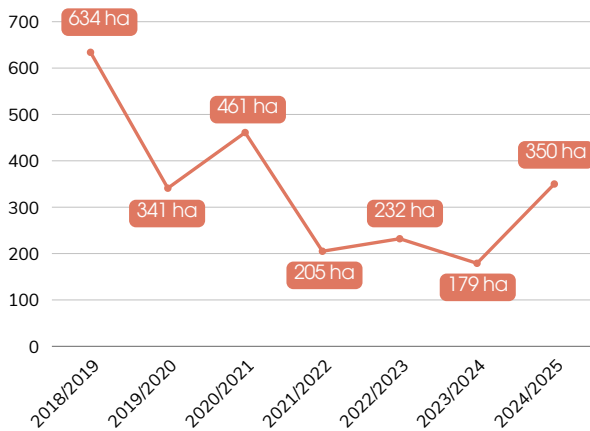
- par campagne cynégétique -



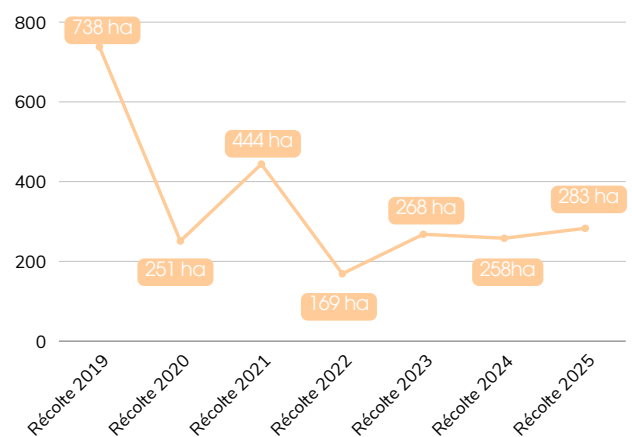
Évolution des surfaces détruites

- hors remise en état -

- par campagne cynégétique -

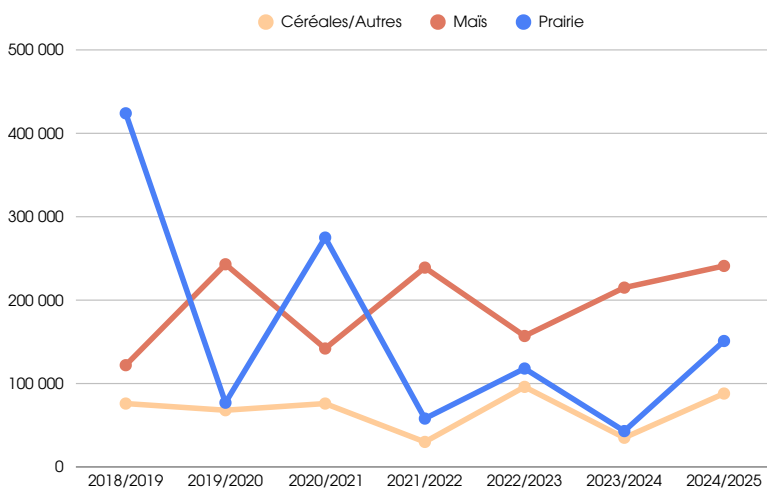


- par année de récolte -

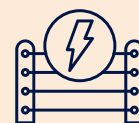


Evolution des indemnisations

- par type de culture -



**2024
2025**



Maïs Prairies

80 km
de clôtures linéaires

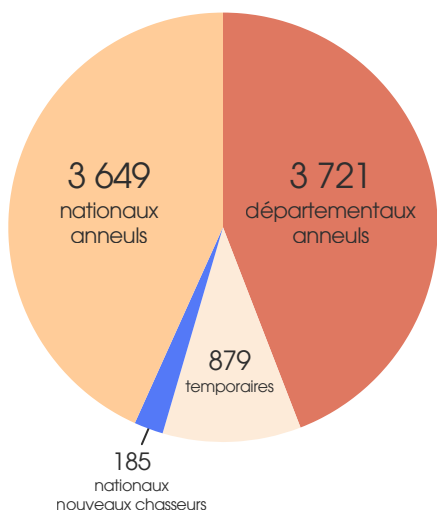
16 590 €
de subvention détournée

Bilan de campagne - 2025/2026

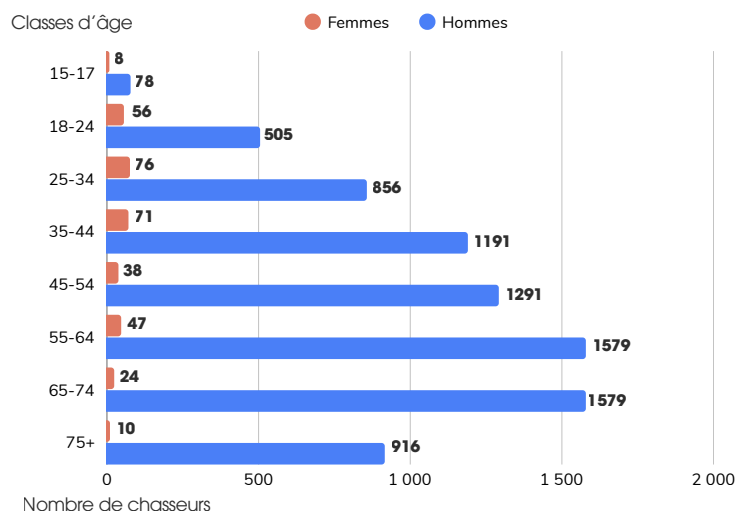
- La pratique de la chasse -

- dans les Ardennes -

- Validations du permis de chasser -



- Pyramide des âges -



Le nombre total de validations s'élève à 8 434 contre 8 297 en 24/25.

Le nombre total d'adhérents chasseurs s'élève à 8 326 adhésions contre 8 196 en 24/25.

- La gestion des collectes de gibier -

- Installation de chambres froides collectives -

2025 a été l'année de l'acquisition d'un atelier agroalimentaire inactif situé à Montcy-Saint-Pierre (Charleville-Mézières) par la Communauté de Communes d'Ardenne Métropole.

Toujours dans le souci de permettre à la fois une collecte optimisée et **un accès à la vente au plus grand nombre**, le réseau de points de collecte initié il y a quelques années se poursuit avec la participation financière des fonds Leader du Parc Naturel Régional des Ardennes.

Après Hargnies et La Neuville-aux-Joutes, c'est maintenant à Sévigny-la-Forêt que les sociétés de chasse du secteur se sont engagées à contribuer au réseau de collecte des carcasses de grands gibiers avec le soutien de la mairie. Un nouvel appel à intention est d'ores et déjà lancé pour placer une 4^{ème} chambre froide sur une autre commune du PNR, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la FDC ou du PNR !

Bilan de campagne - 2025/2026

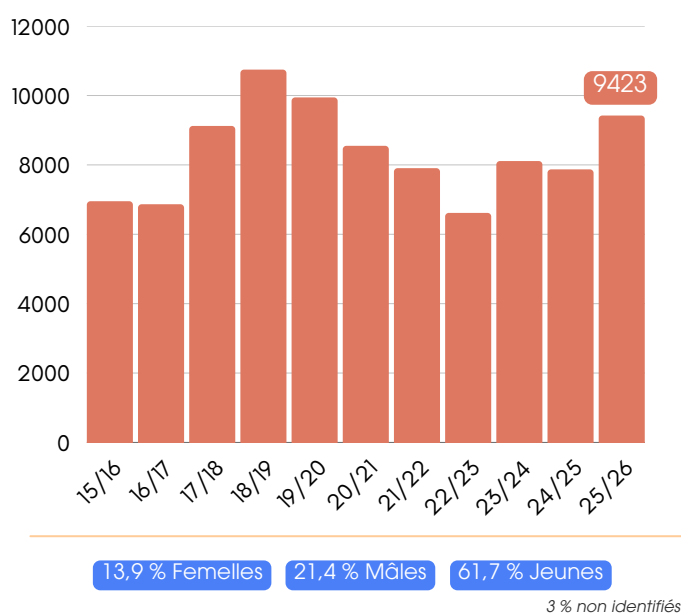
La chasse du grand gibier

- Sanglier, Chevreuil, Grands Cervidés -

- Bilan -

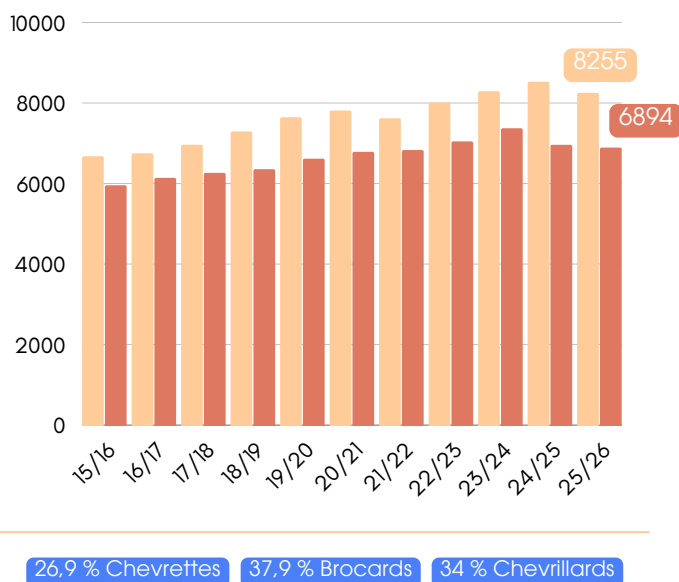
Le tableau de chasse a légèrement augmenté avec près de 17 000 grands gibiers prélevés. Pour le sanglier, les prélèvements sont en nette augmentation (7870 sangliers en 24/25). Cela représente une augmentation de 1553 sangliers. Une légère diminution pour les grands cervidés avec 30 cerfs en moins par rapport à 24/25. Pour le chevreuil, comme chaque année, on constate une mauvaise répartition mâles/femelles. En résumé, l'année cynégétique est satisfaisante.

- Sanglier -

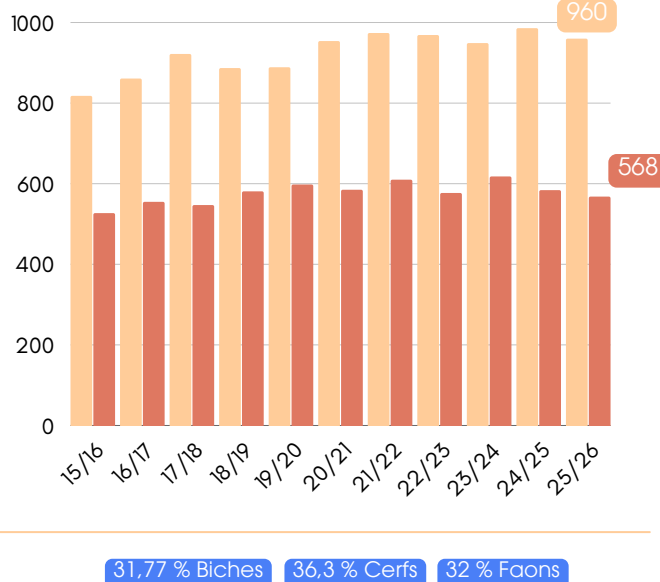


Attributions Réalisations

- Chevreuil -



- Grands Cervidés -



Bilan de campagne - 2025/2026

La chasse du petit gibier

- Faisan, Perdrix, Lièvre -

- Bilan -

Nous constatons une baisse globale des populations de petit gibier sédentaire en plaine. Toutes les espèces sont concernées, mais notre principale préoccupation se tourne vers la perdrix. En effet, c'est elle qui paye le plus lourd tribut dû aux modifications du paysage agricole et aux mauvaises conditions climatiques. Pour le lièvre, la baisse est moins brutale mais régulière, la population est de plus en plus hétérogène. La baisse la plus importante se localise en plaine céréalière. Le faisan résiste mieux grâce à sa faculté à s'adapter aux différents milieux et l'étalement de sa saison de reproduction.



Lièvre*

1732 prélevés

contre 2109 en 24/25



Perdrix

77 prélevées

sur les zones en gestion



Faisan

347 prélevés

contre 521 en 24/25

*135 yeux de lièvres ont été analysés. 58 % des lièvres prélevés sont des levrauts ce qui est une bonne nouvelle (en N-1 seulement 28 % faisait partie du tableau de chasse).

PLAN DE RELANCE FAISAN

Devant la fragilité des effectifs du gibier de plaine sédentaire, le faisan reste le plus adapté à assurer un avenir à la chasse du petit gibier naturel si chère à la chasse ardennaise. La Fédération se doit donc de tout mettre en œuvre pour **encourager les sociétés de chasse** qui adhèrent à cette idée à réussir. Le plan de relance faisans est une action initiée il y a déjà quelques années et qui a montré des résultats positifs. En 2025, un nouvel élan est donné avec moins de contraintes et plus de moyens pour que toutes sociétés volontaires puissent en bénéficier et réussir. Dans sa nouvelle mouture, le plan de relance prévoit **une aide financière importante** de la FDC 08 :



Financement de la moitié des faisandeaux (poules)



Bon d'achat de pièges de 150 €/an pour les piégeurs (1 piégeur/territoire)



200 € pour la construction d'une volière ou la fourniture d'une cage par la FDC 08 permettant de lâcher une partie des faisans à un endroit sur le territoire



Fourniture de 20 agrainoirs (150€) par la FDC 08 lors de la 1ère année

Dès la fin de saison, les résultats sont probants. Cet effort sera maintenu car comme tout repeuplement, pour assoir une population sauvage, il faut maintenir les efforts sur plusieurs années consécutives.

Partager et soutenir le monde de la chasse



La FDC 08 représente officiellement la chasse
dans le département



Communication

- La stratégie de communication de la FDC 08 -

UNE PRÉSENCE SUR LES SALONS

Chaque année, la Fédération se rend sur des évènements afin de représenter la chasse, de présenter ses missions techniques et cynégétiques et faire découvrir ses actions de communication.

L'un des évènements phares est la **Foire Agricole de Sedan** (08) au mois de septembre, évènement qui regroupe les acteurs du monde rural : animations pédagogiques - dégustations de viandes de gibier - stand thématique - conférences - rencontres avec les institutionnels.

Le **Salon des Migrateurs** à Cayeux-sur-Mer (80) en juillet est la plus grande foire aux appelants de France. La Fédération se rend chaque année sur ce salon, avec les associations de tendeurs de grives et de vanneaux et Ardennes Gibier d'Eau.

Le Parc Naturel Régional des Ardennes (PNRA) organise chaque année la **Fête du Parc** aux Vieilles Forges (08). La FDC 08 y participe pour exposer les actions menées avec le PNRA.

En collaboration avec la Ville de Charleville-Mézières, la FDC 08 participe à la **Célébration Saint-Hubert** à l'occasion du marché de Noël de la Ville en proposant une dégustation de viandes de gibier.

Une nouveauté en 2025, la Fédération a représenté la chasse lors du nouveau **Salon Chasse et Pêche** de Charleville-Mézières (08), évènement incontournable pour les chasseurs.

Enfin, depuis 2022 la FDC 08 organise son propre évènement : **la Ruralité en Fête en Ardennes**. Une fête regroupant les chasseurs, les ruraux, les artisans, autour de nombreuses animations, avec la présence des associations cynégétiques ardennaises. Cet évènement se veut convivial et familial, l'occasion de faire découvrir au grand public nos valeurs et notre engagement.



Communication

UN PARTENARIAT
gagnant-gagnant

RÉSEAU CHASSEURS VIGILANTS

136 chasseurs vigilants font partie du réseau dans les Ardennes. Ce dispositif mis en place depuis maintenant 3 ans, a pour objectif d'associer les chasseurs à la protection globale de leur environnement tout en améliorant la réactivité des forces de l'Etat. Le réseau permet aux gendarmes référents de collecter des informations fiables et d'avoir une liaison étroite avec les chasseurs vigilants. Durant l'année 2025, une vingtaine d'infractions en lien avec la chasse ont été constatées dont 6 délits, une dizaine de contraventions de 5ème catégorie et 2 contraventions de 4ème catégorie.



- Une communication digitale renforcée -

L'APPLICATION CHASSADAPT : OUTIL CENTRAL POUR LA GESTION ADAPTATIVE DES ESPÈCES

Développée par la Fédération Nationale des Chasseurs pour la gestion adaptative, ChassAdapt est une application utilisée pour que les chasseurs puissent enregistrer leurs prélèvements en temps réel sur leur smartphone. Elle est gratuite, simple et pratique d'utilisation. Elle permet d'entrer les prélèvements en quelques clics directement sur le terrain, même sans réseau internet.



Application
ChassAdapt



OUTIL DE SIGNALEMENT DE DÉGÂTS DE LA FAUNE SAUVAGE

Toute personne subissant des dégâts sur ses biens (champs, poulailler, isolation de maison, voiture, clapier,...) peut en faire un constat. Les chambres d'agriculture ont développé une application sur Smartphone. Ces signalements sont nécessaires pour étayer les dossiers afin de défendre la régulation de certaines espèces (renard, fouine, pie, corneille, corbeau, étourneau,...) mais aussi pour la chasse pour d'autres espèces comme le blaireau. **Mobilisons nous pour faire perdurer nos modes et périodes de régulation et de chasse.**

Vous observez des dégâts sur vos biens ? Signalez-les !

NOUVELLE APPLICATION
SIGNALEMENT DE DÉGÂTS
DE LA FAUNE SAUVAGE

A télécharger sur les stores
Disponible sur Google play | Disponible sur App Store

ZACHARIE : DÉMATÉRIALISATION DE LA FICHE D'EXAMEN INITIAL

Pour valoriser la viande de gibier en toute sécurité et en suivant la réglementation en vigueur, plusieurs démarches sont à effectuer par les chasseurs qui souhaitent vendre ou céder leurs carcasses. La première est de suivre la formation à l'examen initial dispensée par la FDC 08. Puis, après chaque journée de chasse, il faut remplir une fiche d'examen initial jusque là exclusivement en format papier. Désormais, vous pouvez les réaliser directement depuis votre smartphone ou votre ordinateur, où que vous soyez grâce à l'application Zacharie. Toutes vos fiches seront enregistrées et accessibles à tout moment.



- Simulateur de tir sophistiqué -

CINÉMATIR

GRATUIT

Ouvert aux chasseurs ayant validé leur permis de chasser pour la saison en cours pour le département des Ardennes



Minimum 2 tireurs



2 personnes par heure



Petit et/ou Grand Gibier



A la Fédération des Chasseurs des Ardennes

Pour s'inscrire

Rendez-vous sur notre site www.le-chasseur-ardennais.com, rubrique "Votre Fédération" > "Services aux adhérents"

ou scanner le QR Code :



Le Pôle Formation

- Les chasseurs formés à la FDC 08 en 2025 -

PERMIS DE CHASSER

La formation et l'examen du permis de chasser se déroulent à la FDC 08. La formation théorique et pratique dispensée par la Fédération s'effectue sur 1 journée et demie. L'examen est dispensé par l'OFB. **206** chasseurs ont été formés à la FDC 08 en 2025. Environ 6 sessions de formations sont planifiées par an.

CHASSE ACCOMPAGNÉE

Dès l'âge de 14 ans, il est possible de suivre cette formation afin de s'initier à la chasse, accompagné d'un parrain qui a un permis de chasser depuis plus de 5 ans. La formation dure 1 heure (candidat et parrain(s)), à la FDC 08. 2 à 3 dates sont proposées chaque année. En 2025, ce sont **44** candidats qui ont été formés.

CHASSE A L'ARC

31 candidats ont été formés en 2025. 2 sessions sont planifiées par an. La formation (théorique et pratique) se déroule sur 1 journée, dispensée par la FDC 08, en collaboration avec l'Association Ardennaise des Chasseurs à l'Arc.

PIÉGEAGE

Accessible dès l'âge de 15 ans (avec autorisation parentale), les candidats peuvent suivre la formation piégeage dispensée par la FDC 08, en collaboration avec l'Association Ardennaise des Piégeurs Agréés. 1 à 2 sessions par an sont proposées. **81** candidats ont suivi cette formation en 2025.

CHASSE D'ÉTÉ

L'objectif de se former aux chasses d'été est d'acquérir une meilleure connaissance de la biologie des espèces concernées, des techniques et du matériel utilisé. Une session par an (en juin) est organisée à la FDC 08, sur 1 journée, avec **10** participants maximum.

HYGIENE ALIMENTAIRE ET VENAISON

1 à 2 sessions par an d'une durée d'environ 4h, sont organisées à la FDC 08. **18** candidats ont suivi la formation en 2025. Cette formation permet de distinguer le normal de ce qui ne l'est pas et de permettre aux chasseurs d'effectuer un "tri sélectif" du gibier chassé. Elle donne une "culture" hygiénique et sanitaire et de bons réflexes aux chasseurs.

GARDES PARTICULIERS

La formation garde chasse particulier, organisée par la FDC 08 en collaboration avec l'Association Ardennaise des Gardes-Chasse Particuliers, se déroule sur 2 jours. 1 session a lieu par an. Le garde particulier sera ensuite agréé par arrêté du Préfet pour une durée de 5 ans. En 2025, **18** chasseurs ont participé à la formation.

SÉCURITÉ DÉCENNALE

Cette formation gratuite (d'une demi journée) est **obligatoire** pour tout détenteur d'un permis de chasser. Tous les 10 ans, chaque chasseur devra suivre la formation de remise à niveau sur la sécurité sans quoi il ne pourra plus valider son permis de chasser. En 2025, **549** chasseurs ont participé à la formation à la FDC 08.

Pour s'inscrire à une formation

Rendez-vous sur notre site internet :
www.le-chasseur-ardennais.com
> rubrique "Formations"

ou scanner le QR Code :



Le Pôle Formation

FORMATION LOUP

Initiée en 2025, la Préfecture des Ardennes en collaboration avec la FDC 08 a organisé une formation au tir du loup. **16 louvetiers et 23 chasseurs ont été formés** au tir du loup par la brigade mobile d'intervention de l'Office Français de la Biodiversité.

Les louvetiers en exercice ont été formés à la reconnaissance du loup et à la réglementation en vigueur. Cette formation qualifiante intégrait notamment le tir de nuit avec lunette thermique, pratique réservée aux seuls louvetiers. Par ailleurs, 23 chasseurs répartis sur le territoire ont été formés aux mesures de sécurité pour les tirs d'effarouchement comme pour les tirs de défense.

EN 2024

Nombre de prédatons

x7

en 1 an dans le département

LE LOUP SOUPÇONNÉ DE CES ATTAQUES SURVENUES EN 2025



Infographie L'Union - Source Préfecture des Ardennes - 24 novembre 2025

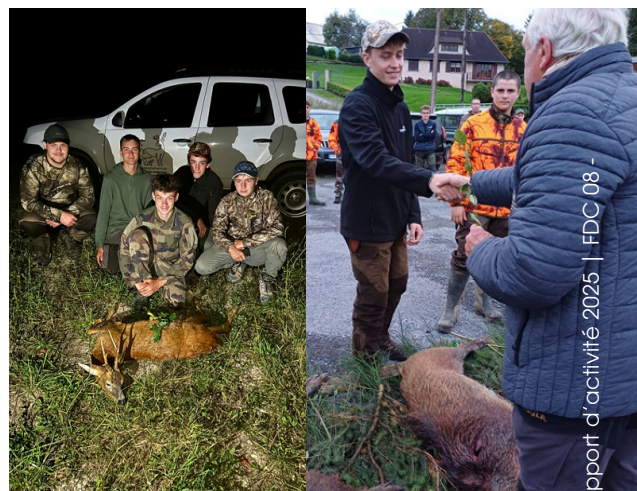
PRÉFET DES ARDENNES
Liberté
Égalité
Fraternité



FORMER LES NOUVEAUX CHASSEURS AUX BONNES PRATIQUES

Les deux territoires destinés aux nouveaux chasseurs ayant obtenu leur permis de chasser dans les Ardennes ont à nouveau assuré leur fonction de formation pratique. Sur les territoires de Charlemont mis à disposition par la Communauté de Commune d'Ardennes-Rives de Meuse et le territoire domanial de Signy-l'Abbaye mis à disposition par l'ONF, **80 nouveaux chasseurs** ont été accueillis lors des battues au grand gibier et **20** à des sorties d'approche au brocard.

Encore en 2025, la chasse à la bécasse les lendemains de battue a permis de faire découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la chasse du migrateur à la nouvelle génération.



Agir pour la biodiversité

“ La FDC 08 participe avec le concours des chasseurs à la mise en valeur du patrimoine cynégétique ”

Nos actions sur le terrain

L'OPÉRATION DE RAMASSAGE DE DÉCHETS DANS LA NATURE : J'AIME LA NATURE PROPRE

Opération d'envergure nationale, la FDC 08 poursuit son engagement pour changer l'image des chasseurs. Cette opération participative et citoyenne de ramassage de déchets dans la nature à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs et financée par l'Office Français de la Biodiversité via le dispositif écocontribution, regroupe chaque année les écoles, les chasseurs et le grand public. En 2025, 762 personnes ont participé au dispositif dans les Ardennes dont 225 enfants. **66 m3 de déchets** ont été collectés sur 35 lieux de ramassage. Pour 2026, 613 adultes et 260 enfants ont participé, soit 873 personnes pour un volume total de **63m3 de déchets** collectés.



DÉTECTION DE FAUNE SUR LES CHANTIERS DE RÉCOLTE : OPÉRATION SAUVETAGE DE FAONS

Dès l'hiver 2024/2025, un service aux agriculteurs a été mis en test en Argonne Ardennaise afin de leur proposer une détection avec un drone en vision thermique de la faune avant leurs chantiers de récolte. Pour cela, une enquête a été envoyée aux chasseurs de la zone test afin d'évaluer le nombre d'exploitations intéressées par le service et le nombre de parcelles concernées sur leur territoire de chasse.

Le retour a été positif et les premières sorties ont eu lieu au printemps 2025. Le bilan a été encourageant tant pour la conscience des agriculteurs que pour la faune sauvage sauvée.

947 ha



ont été survolés à l'aube

102 faons



21 renards



27 lièvres



5 hérissons



7 faisans

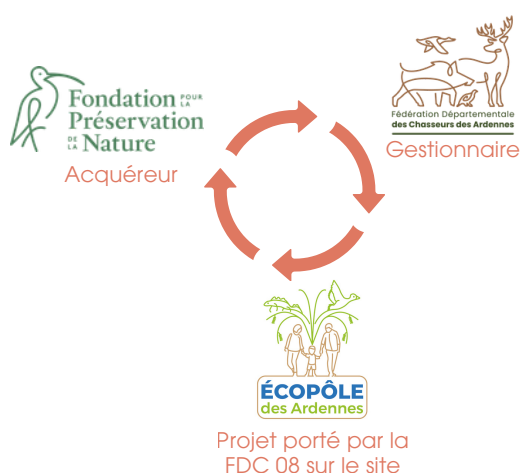


ont été sauvés



L'Écopôle des Ardennes

Depuis leur acquisition par la Fondation pour la Préservation de la Nature en novembre 2024, les ballastières situées sur les communes des **Ayvelles**, **Chalandry-Elaire** et **Lumes** sont gérées par la Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes, qui y développe le projet d'Écopôle des Ardennes.



EN TANT QUE GESTIONNAIRE DU SITE, LA FDC 08 S'EST DONNÉE DES OBJECTIFS AMBITIEUX

- ✓ La restauration écologique du site, avec la préservation de sa biodiversité et de ses fonctions de zone humide
- ✓ La valorisation des usages traditionnels et de plein-air (chasse, pêche, agriculture, promenade, vélo...)
- ✓ La coopération pédagogique, scientifique et technique
- ✓ L'éducation à l'environnement

L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION

Afin de mener à bien ce projet, l'élaboration d'un plan de gestion à cinq ans a débuté en juin 2025. Après une période de recherche de partenaires et de prestataires, la phase d'état des lieux et les premiers inventaires ont débutés en décembre 2025. Ainsi, des inventaires des oiseaux, des amphibiens, des libellules, des poissons, de la flore etc..., sont prévus tout au long de l'année 2026.

Dans le cadre de notre **partenariat avec le GEGENA** (Groupe d'Étude sur les Géomatériaux et Environnements Anthropisés), le suivi hydrologique a aussi été lancé, avec la mesure de la hauteur de l'eau mais aussi de la qualité de l'eau au cours du temps, ou encore la réalisation d'une campagne de bathymétrie pour connaître le relief du fond de ballastières.



L'Écopôle des Ardennes

Par ailleurs, le recrutement d'une stagiaire de l'Université de Reims a permis la réalisation d'une enquête des usages du site de l'Écopôle. L'objectif est de mieux connaître la fréquentation et les attentes des différents usagers vis-à-vis des futurs aménagements.

La collecte de toutes ces informations permettra la **planification d'actions concrètes d'aménagements et de restauration écologique**, prévue pour le deuxième semestre 2027. Ces aménagements pourraient inclure : la modification des berges, la création de mares, l'installation d'observatoires, de tables de pique-nique...

En 2026, la FDC 08 a renouvelé son **partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche des Ardennes** pour la gestion de la pêche sur les ballastières des Ayvelles. Une nouvelle convention annuelle encadre le droit de pêche sur le site depuis le mois de février.



SITE DES BALLASTIÈRES



EN PARALLÈLE DE L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION, D'AUTRES ACTIONS ONT DÉJÀ ÉTÉ MISES EN PLACE

- ➔ Des radeaux à sternes et à canards, dont le rôle est de favoriser la nidification de ces oiseaux, sont désormais observables depuis la berge
- ➔ La FDC 08 participe à un projet d'écocontribution de baguage de canards. Les oiseaux sont capturés aux Ayvelles, bagués puis relâchés
- ➔ Comme chaque année, l'opération « J'aime la nature propre » s'est tenue aux Ayvelles, où des volontaires ont participé à la collecte des déchets



- Sentier Ludopédagogique -

ANIMATIONS

NATURE

- Animations à la carte, pour tout âge -
- Zones humides, arboretum, rucher, plaine, compostage -
- Coût du transport remboursé pour les groupes scolaires et centres aérés -

(sous conditions)

Nous accueillons les écoles, les centres aérés, les associations et les particuliers, en ½ journée ou journée complète.

**SÉRAPHIN SERA
VOTRE GUIDE !**



Renseignements

Rendez-vous sur notre site www.le-chasseur-ardennais.com, rubrique "Votre Fédération" > "Nos animations"

ou scanner le QR Code :



Financé par





**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES
CHASSEURS DES ARDENNES**

49 rue du Muguet - Route de Gernelle
08090 SAINT-LAURENT

03 24 59 85 20
fdc08@chasseurdefrance.com

follow
us